



RAPPORT ANNUEL DE L'ICCO

2023 | 2024

Organisation
internationale du
cacao



“
... Le bilan de l'année
cacaoyère 2023/2024
révèle que cette
période a été à la fois
remarquable et **difficile**
pour l'économie
cacaoyère mondiale...
”

Extrait de l'avant-propos
du Directeur exécutif

Sommaire

L'année cacaoyère 2023/2024 – Vue d'ensemble	05	Développement durable	20
À propos de l'ICCO	06	Réunions du Groupe de travail d'experts sur la sûreté alimentaire (EWG-FS)	20
Message du Directeur exécutif	07	Les Membres exportateurs de l'ICCO demandent le report du règlement de l'UE sur la déforestation	20
«L'année cacaoyère 2024/2025 est très prometteuse. Tout en célébrant les progrès accomplis, nous sommes conscients du travail qu'il reste à faire»		Maintien de la République dominicaine à l'annexe C de l'AIC 2010	21
Réunions du Conseil international du cacao et des organes subsidiaires	08	Bonne gouvernance et gestion	22
109 ^e session ordinaire du Conseil international du cacao, Bruxelles, 25-27 avril 2024	08	Rappel concernant la notification d'acceptation de l'AIC 2010 amendé	22
110 ^e session ordinaire du Conseil international du cacao, Abidjan, Côte d'Ivoire, 23-26 septembre 2024	09	5 ^e édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC5)	23
Transparence du marché	10	Visites de travail dans les pays Membres	24
Publication du Bulletin trimestriel de statistiques du cacao	10	Résumé des visites de travail au cours de l'année cacaoyère 2023/24	
Publication d'informations sur les cours quotidiens du cacao	10	Partenariats pour un meilleur impact	27
Collecte et publication de statistiques trimestrielles sur les flux commerciaux	10	Collaboration avec Afreximbank pour la création de la Bourse africaine du cacao (BAC)	27
31 ^e réunion de l'EGWS ICCO	11	Partenariat avec l'Union européenne	27
32 ^e réunion de l'EGWS ICCO	12	Membres	28
Rapport sur le marché mondial du cacao en 2023/24	13	Composition de l'Organisation internationale du cacao au 30 juin 2024	
Développement du marché	16	Finance et administration	29
Évaluation quantitative des prévisions de l'ICCO d'avril 2019 à avril 2023	16	Ressources	29
Analyse des coûts et des avantages des modifications réglementaires en matière de production biologique dans l'UE et aux États-Unis	17	Bonne gouvernance	29
Proposition de l'Union européenne (UE) relative à la fixation de teneurs maximales (TM) en MOAH dans les denrées alimentaires	18	Perspectives futures	30
Réunions du Groupe de travail sur la gestion de l'offre (WG – SM)	18	Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique 2019-2024 de l'Organisation	30
3 ^e édition du Symposium international sur la recherche cacaoyère (ISCR)	19	Voie à suivre : projet révisé de Plan d'action (2024-2029) de l'Organisation	31
		Titulaires de charges durant l'année cacaoyère 2023/24	32
		Liste des titulaires de charges durant l'année cacaoyère 2023/2024 (le Conseil international du cacao et ses organes subsidiaires et le Secrétariat de l'ICCO)	



Vue d'ensemble¹

OFFRE MONDIALE DE CACAO

4,49 million de
tonnes

BROYAGES MONDIAUX DE CACAO

4,65 million de
tonnes

BILAN GLOBAL

Déficit

-441,000 tonnes

MEMBRES DE L'ICCO

96%

de la production
mondiale de cacao

79%

des broyages
mondiaux de cacao

¹ Récolte mondiale actuelle nette (récolte brute corrigée pour pertes de poids) moins les broyages

À propos de l'ICCO

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) est un organisme intergouvernemental composé de pays Membres exportateurs et importateurs de cacao.

Située à Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'ICCO a été fondée en 1973 pour administrer l'Accord international de 1972 sur le cacao, suivi des Accords de 1975, 1980, 1986, 1993, 2001 et 2010.

Ces Accords ont été négociés par les gouvernements des pays producteurs et consommateurs de cacao sous les auspices des Nations Unies. Le septième Accord actuel – AIC 2010 – est entré en vigueur le 1er octobre 2012.

L'Organisation a pour mandat explicite d'œuvrer pour une économie cacaoyère mondiale durable, englobant les dimensions sociales, économiques et environnementales de la production, de la transformation et de la consommation de cacao.

La mission générale de l'ICCO est d'améliorer les moyens d'existence des communautés cacaoyères tout en satisfaisant la demande de produits de cacao de qualité issue d'une production durable sur le plan social et environnemental.

Conformément au Plan d'action stratégique 2019 – 2024, l'objectif fondamental de l'Organisation est d'assurer d'un revenu décent aux petits producteurs.

Ce rapport annuel décrit les activités mises en œuvre par le Secrétariat de l'ICCO durant l'année cacaoyère 2023/24. Son contenu reflète l'avancement de la mise en œuvre du programme de travail 2023/24 approuvé par le Conseil international du cacao à sa 108^e session ordinaire en octobre 2023.



Message du Directeur exécutif

Chers lecteurs,

Le bilan de l'année cacaoyère 2023/2024 révèle que cette période a été à la fois remarquable et difficile pour l'économie cacaoyère mondiale. L'année a été marquée par des hausses sans précédent des prix du cacao, qui ont atteint le 19 avril 2024 des records historiques de 12 567 US\$ la tonne à Londres et 11 878 US\$ la tonne à New York. Cette flambée, due à la contraction de l'offre mondiale, met en évidence la nature dynamique et évolutive du marché du cacao.

Dans ce contexte, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) est restée focalisée sur sa mission principale : encourager la stabilité, la durabilité et la prospérité du secteur cacaoyer. Conjointement à nos pays Membres et aux parties prenantes de la filière, nous avons travaillé avec diligence pour relever les défis immédiats et à long terme auxquels le secteur cacaoyer est confronté.

La 5e édition de la Conférence mondiale sur le cacao (CMC5), qui s'est tenue à Bruxelles du 21 au 24 avril 2024 et qui a été organisée en collaboration étroite avec le gouvernement belge, a été un jalon particulièrement important cette année. Sur le thème « Payer davantage pour un cacao durable », elle a rassemblé plus de 1 000 participants de toute la chaîne de valeur du cacao et a été honorée de la présence de S.M. la Reine Mathilde de Belgique, qui a ouvert la Conférence. Les participants, parmi lesquels des cacaoculteurs, des négociants, des transformateurs, des marques, des détaillants et des représentants de la société civile, se sont réunis dans l'objectif commun de faire progresser la durabilité de la production de cacao. Les débats ont mis l'accent sur la nécessité de garantir des prix plus justes pour les exploitants, d'améliorer la gouvernance et de veiller à ce que les petits exploitants, en particulier les femmes, reçoivent le soutien nécessaire pour obtenir un revenu décent. La Déclaration de Bruxelles, qui résume les résultats de la Conférence, souligne l'importance d'une transparence accrue, d'une collaboration renforcée et d'une répartition plus équitable de la valeur tout au long de la chaîne d'approvisionnement en cacao. Ces questions cruciales trouvent une profonde résonance dans notre travail actuel, qui vise à encourager les pratiques durables et à améliorer les moyens d'existence des cacaoculteurs.

En outre, les 109^e et 110^e sessions ordinaires du Conseil international du cacao ont été un forum de collaboration réfléchi et de consensus, qui a permis de prendre des décisions essentielles qui détermineront l'avenir de notre organisation et de l'économie cacaoyère mondiale. Ces réalisations témoignent de notre engagement collectif à renforcer les relations au sein de la communauté cacaoyère et à faire progresser nos objectifs communs.

Nos travaux au sein des groupes de travail sur les stocks et

sur la gestion de l'offre a également fait des progrès notables. Les 31^e et 32^e réunions du Groupe de travail d'experts sur les stocks ont permis de renforcer la transparence et de stimuler les débats sur l'amélioration de la collecte de données et des mécanismes de communication d'information. Ces initiatives contribueront à bâtir un marché cacaoyer plus résilient et plus durable à l'avenir.

Par ailleurs, nous avons continué à suivre de près les modifications réglementaires critiques qui affectent notre secteur. La participation de l'ICCO dans les discussions au sujet des nouveaux règlements de l'Union européenne sur le cacao biologique et contre la déforestation souligne notre engagement à défendre les intérêts des producteurs de cacao tout en nous alignant sur les objectifs mondiaux de durabilité. Nos efforts continus visent à trouver des solutions pour parvenir à un équilibre entre les exigences du marché et le bien-être des exploitants, garantissant ainsi la durabilité à long terme du secteur cacaoyer.

Les travaux du Groupe de travail d'experts sur la sûreté alimentaire se sont également avérés inestimables, abordant des aspects cruciaux tels que la sûreté alimentaire et la certification. Notre dialogue continu avec la Commission européenne sur la question des hydrocarbures aromatiques d'huiles minérales (MOAH) souligne notre détermination à maintenir l'intégrité du cacao et des produits de cacao sur les marchés mondiaux.

En matière de dialogue, nous sommes très fiers du rôle que l'ICCO a joué en animant des débats en profondeur à l'échelle internationale.

À l'avenir, l'ICCO s'engage à construire un secteur cacaoyer encore plus inclusif, transparent et durable. Le 3^e Symposium international sur la recherche cacaoyère, qui aura lieu en Côte d'Ivoire en juin 2026, s'annonce comme un événement décisif pour faire progresser la recherche et l'innovation dans la filière cacao. Parallèlement, nous espérons que l'Accord international sur le cacao (AIC) de 2010 amendé sera ratifié dans les délais fixés, c'est-à-dire avant le 30 septembre 2025, afin de renforcer la coopération internationale et de relever les défis actuels auxquels l'industrie cacaoyère est confrontée.

L'année cacaoyère 2024/2025 est très prometteuse. Tout en célébrant les progrès accomplis, nous sommes conscients du travail qu'il reste à faire. Nous exprimons notre sincère gratitude à nos Membres pour leur soutien et leur collaboration continue et nous entendons poursuivre sur cette lancée afin d'assurer la durabilité et la prospérité à long terme du secteur cacaoyer mondial.

Michel Arrion
Directeur exécutif

Réunions du Conseil international et des organes subsidiaires

Le Conseil international du cacao, qui est l'organe de gouvernance supérieur de l'ICCO, tient deux sessions ordinaires par année cacaoyère, ainsi que toute session extraordinaire requise ponctuellement. Le Conseil s'appuie sur deux organes subsidiaires, le Comité administratif et financier et le Comité économique. De plus, le Conseil dispose d'un organe consultatif, la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale. Les organes subsidiaires et consultatifs se réunissent parallèlement aux sessions ordinaires du Conseil.

Au cours de l'année cacaoyère 2023/2024, le Conseil international du cacao a tenu deux sessions ordinaires.

109^e session ordinaire du Conseil international du cacao à Bruxelles

La **109^e session ordinaire du Conseil international du cacao** s'est déroulée du 25 au 27 avril 2024 au Palais d'Egmont à Bruxelles, en Belgique, sous la conduite de son Président, S.E. M. Rafael Soriano (Espagne).

En ce qui concerne les organes subsidiaires du Conseil international du cacao, la 47^e réunion de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale s'est déroulée sous la conduite de son Vice-Président, M. Michiel Hendriksz, Directeur exécutif de FarmStrong Foundation. La 22^e réunion du Comité économique a été présidée par S.E. Mme Carole van Eyll (Belgique).

S.E. M. Aly Touré, de la Côte d'Ivoire, le porte-parole des pays producteurs, a présidé la 25^e réunion du Comité administratif et financier.

Parmi ses décisions, le Conseil a notamment approuvé:

- » Le rapport de la 108^e session ordinaire du Conseil;
- » Le maintien de la République dominicaine à l'annexe C de l'AIC 2010, avec un pourcentage d'exportations de fèves cacao fin évalué à 60%;
- » Le rapport du Secrétariat sur l'évolution des cours des contrats à terme de cacao, les premières prévisions pour l'année cacaoyère 2023/2024 et une projection des perspectives de l'économie cacaoyère mondiale sur cinq ans;
- » Le rapport de la 31^e réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks (EWGS);
- » Le rapport sur la vérification des comptes de l'ICCO pour l'exercice financier 2022/2023.

110^e session ordinaire du Conseil international du cacao

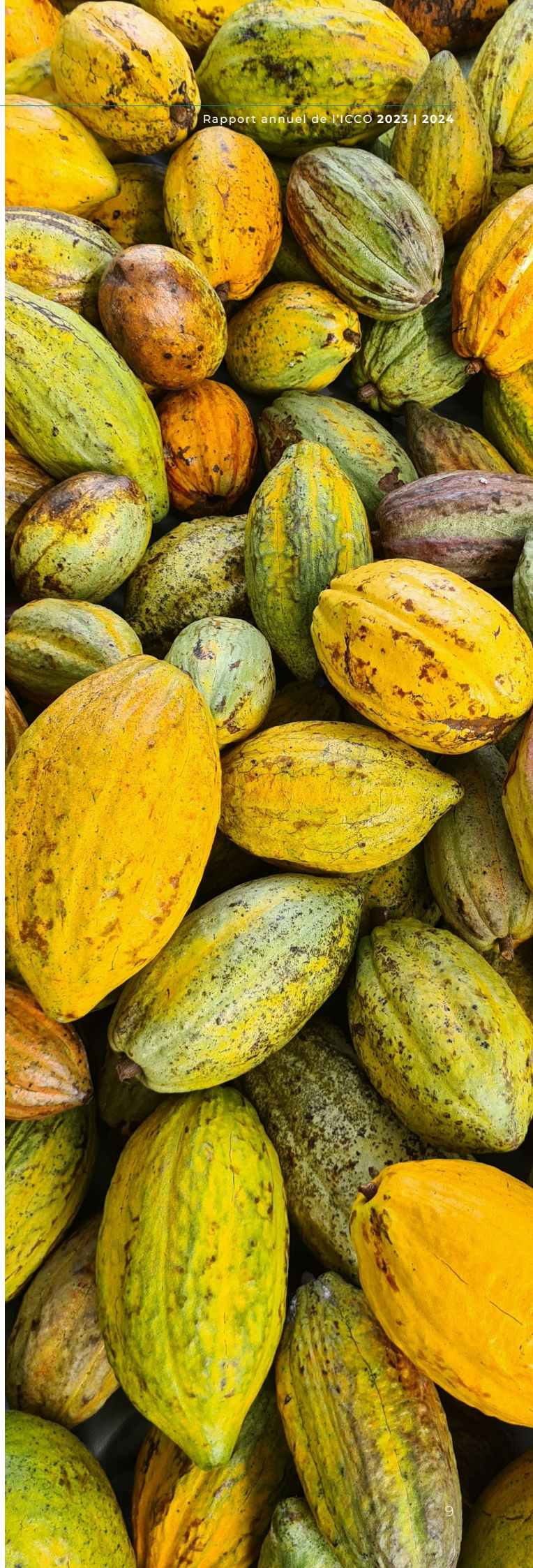
La 110^e session ordinaire du Conseil international du cacao s'est déroulée du 23 au 26 septembre 2024 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sous la conduite de son Président, S.E. M. Guillermo Marin Gorbea (Espagne).

En ce qui concerne les organes subsidiaires du Conseil international du cacao, la 48^e réunion de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale s'est déroulée sous la conduite de son Vice-Président, M. Michiel Hendriksz. De même, la 23^e réunion du Comité économique a été présidée par S.E. Mme Carole van Eyll.

S.E. M. Aly Touré a présidé la 26^e réunion du Comité administratif et financier.

Parmi ses décisions, le Conseil a notamment approuvé:

- » Le rapport de la 109^e session ordinaire du Conseil;
- » La candidature adressée par la Côte d'Ivoire pour accueillir la 3^e édition du Symposium international sur la recherche cacaoyère (ISCR);
- » La composition de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale pour les années cacaoyères 2024/2025 – 2025/2026;
- » Le rapport du Secrétariat sur l'évolution des cours des contrats à terme de cacao, les deuxièmes prévisions pour l'année cacaoyère 2023/24 et une projection sur cinq ans des perspectives du marché mondial du cacao, figurant dans le document CB/48/2;
- » Le rapport de la 32^e réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks (EWGS);
- » Le programme de travail du Secrétariat pour l'année cacaoyère 2024/2025;
- » Le deuxième projet de budget administratif pour l'année cacaoyère 2024/2025.



Transparence du marché

L'efficacité du marché dépend dans une large mesure du volume d'information dont disposent toutes les parties prenantes et de sa distribution équitable. La transparence du marché cacaoyer est donc subordonnée à la disponibilité d'informations appropriées, fiables, accessibles et actualisées sur l'offre, la demande, les stocks et les prix du cacao pour toutes les parties concernées.

Durant l'année cacaoyère 2023/24, le Secrétariat a mené une série d'activités à cet effet.

Publication du Bulletin trimestriel de statistiques du cacao (QBCS)

Durant l'année cacaoyère 2023/2024 le Secrétariat de l'ICCO a publié quatre numéros du QBCS:

- » Volume XLIX, N° 4, en novembre 2023.
- » Volume L, N° 1, en février 2024.
- » Volume L, N° 2, en mai 2024.
- » Volume L, N° 3, en août 2024.

Publication de bilans mensuels du marché du cacao

Au cours la même année cacaoyère, le Secrétariat de l'ICCO a effectué une analyse du marché cacaoyer à intervalle mensuel. À cet effet, douze bilans mensuels ont été publiés sur le site web de l'ICCO.

Publication d'informations sur les cours quotidiens du cacao

D'octobre 2023 à septembre 2024, les cours du cacao ont été publiés tous les jours sur le site web de l'ICCO. Conformément aux dispositions de l'AIC 2010, les cours sont exprimés comme suit:

- » Cours du jour ICCO: US\$/tonne et €/tonne
- » Court à terme à Londres: £/tonne
- » Court à terme à New York: US\$/tonne

Collecte et publication de statistiques trimestrielles sur les flux commerciaux

Les statistiques sur le commerce de cacao relatives aux trimestres T2.23, T3.23, T4.23 et T1.24 ont été collectées et publiées de façon ponctuelle durant l'année cacaoyère 2023/24.

31^e réunion du groupe de travail d'experts sur les stocks

Le **Groupe de travail d'experts de l'ICCO sur les stocks (EWGS)** s'est réuni le 25 janvier 2024 dans les bureaux de l'ICE Futures Europe / ICE Clear Europe à Londres afin d'analyser les résultats de l'enquête de l'ICCO sur les stocks de cacao au 30 septembre 2023. Cette enquête comprenait les stocks des entrepôts européens, les volumes de stocks de fin de campagne et les estimations des stocks des fabricants et des fèves de cacao en transit.

La réunion, présidée par M. Steve Wateridge de Tropical Research Services, Londres, Royaume-Uni, a été axée sur l'examen des résultats de l'enquête (tableau 1) dans l'objectif d'accroître la transparence du marché, conformément à l'article 31 de l'AIC 2010.

Stocks européens de fèves de cacao au 30 septembre 2023

- » 44 des 48 entreposeurs contactés en Europe ont répondu, fournissant des données actualisées sur les stocks de cacao dans les principaux ports européens, soit un taux de réponse de 92%.
- » Les stocks totaux des entrepôts portuaires européens s'élevaient à 770 612 tonnes à la fin de la campagne 2022/2023, soit une diminution de 71 165 tonnes par rapport aux 841 777 tonnes de 2021/2022.
- » L'Allemagne a enregistré une hausse de 32 456 tonnes, tandis que les Pays-Bas ont communiqué un repli de 74 844 tonnes. La Belgique et l'Estonie ont également connu des réductions substantielles des stocks.
- » Les Pays-Bas détenaient la plus grande part des stocks européens, avec 36%, en retrait cependant par rapport aux 42% de l'année précédente. La part de l'Allemagne a augmenté, passant de 8% à 13%.

Stocks mondiaux de fèves de cacao au 30 septembre 2023

- » Le total estimé des stocks de cacao mondiaux à la fin de la campagne 2022/2023 s'élevait à 1,744 million de tonnes, soit un recul de 5% par rapport à la campagne précédente.
- » Les fèves de cacao en transit (cacao flottant) ont atteint 81 000 tonnes, soit une hausse de 8 000 tonnes par rapport à la campagne précédente.
- » Les stocks de roulement des fabricants ont augmenté de 7 000 tonnes pour atteindre 97 000 tonnes, témoignant de l'adoption de systèmes de gestion d'inventaire «juste à temps» plus efficaces.
- » L'EWGS a estimé les stocks de cacao en Asie du Sud-Est à 223 000 tonnes, du fait de l'augmentation des activités de transformation en Indonésie, en Malaisie et à Singapour.

Section 3: Estimations statistiques des stocks

- » Les estimations statistiques de stocks de fèves de cacao à la fin de la campagne 2022/2023 s'élevaient à 1,744 million de tonnes, en baisse de 5% par rapport à l'année précédente.
- » Le ratio stocks/broyages a diminué, passant de 36,9% en 2021/22 à 34,9% en 2022/23, indiquant une situation plus tendue sur le marché.

Recommandations

Le Secrétariat insiste sur la nécessité d'améliorer la déclaration des stocks de fèves de cacao par les pays exportateurs de cacao et travaille activement pour recueillir des données auprès des exportateurs majeurs qui ne déclarent pas leurs stocks, des principaux pays importateurs et des pays d'Asie du Sud-Est. Afin d'améliorer la précision de l'évaluation des stocks mondiaux de fèves de cacao, le Secrétariat

Tableau 1: répartition des stocks mondiaux de cacao (en milliers de tonnes)

Emplacement des stocks estimés et identifiés de cacao en fèves	30 Septembre 2021	30 Septembre 2022	30 Septembre 2023
Stocks des pays importateurs de cacao (tonnes)	1 199	1 300	1 190
Stocks des pays exportateurs de cacao (tonnes)	312	201	123
Fèves de cacao en transit (tonnes)	108	73	81
Total des stocks estimés et identifiés* (tonnes)	1 818	1 796	1 394
Stocks estimés et identifiés en pourcentage des stocks statistiques	89%	91%	87%
Stocks statistiques de l'ICCO (tonnes)	2 059	1 843	1 744

poursuit ses efforts pour obtenir des informations plus exhaustives. Les participants sont donc invités à soutenir ces efforts en fournissant toute information disponible sur les stocks de ces régions.

32^e réunion du groupe de travail d'experts sur les stocks

La 32^e réunion du Groupe de travail d'experts de l'ICCO sur les stocks (EWGS) a été un jalon important dans la mesure où une évaluation à mi-parcours des stocks mondiaux de fèves de cacao a été effectuée pour la première fois. Cette initiative faisait suite à une décision du Conseil de l'ICCO à sa 109^e session ordinaire en avril 2024, qui chargeait le Secrétariat de réaliser une enquête sur les stocks de fèves de cacao européens et de recueillir des données sur les stocks d'autres régions afin d'accroître la transparence du marché.

La décision du Conseil était étayée par les discussions tenues lors de la 47^e réunion de la Commission consultative et de la 22^e réunion du Comité économique, qui se sont déroulées en avril 2024. Lors ces réunions, des recommandations ont été faites en vue d'organiser des réunions plus fréquentes de l'EWGS au cours de l'année, afin de fournir des informations actualisées et récentes sur les stocks de fèves de cacao. Cette évaluation à mi-parcours témoigne d'une évolution stratégique visant à assurer une approche plus réactive et transparente du suivi des niveaux de stocks.

Objectif

Le principal objectif de la 32^e réunion était d'évaluer:

- » Les données sur les stocks des entrepôts européens.
- » Les chiffres publiés par l'ICE Futures U.S.
- » Les données sur les stocks communiquées par les pays Membres de l'ICCO.

Principaux résultats

Niveaux de stocks (en milliers de tonnes)

- » Septembre 2023 - mars 2024: légère diminution des stocks mondiaux de cacao identifiés, qui sont passés de 1 087 000 tonnes à 1 058 000 tonnes.
- » Tendances (mars 2023, septembre 2023, mars 2024): contractions continues des stocks en Europe, à l'ICE US et au Ghana.

L'examen à mi-parcours était conçu pour déterminer les niveaux de stocks plus tôt au cours de la campagne, afin d'obtenir des informations sur l'évolution durant le cycle agricole.

Contraintes pesant sur la participation des entrepôts européens

Les entrepôts de l'Association européenne du cacao (ECA) ont fait part de leurs difficultés à participer aux enquêtes deux fois par an, en alléguant un manque de ressources.

Manque de données en Asie du Sud-Est

La Cocoa Association of Asia (CAA) n'a pas communiqué de données pour les deux dernières réunions en raison de divergences internes, entraînant un manque de données critique pour cette région importatrice majeure.

Recommandations du groupe de travail

Amélioration de la collecte de données

- » Engager un consultant pour superviser les futures enquêtes ou s'assurer de la participation de l'ECA par le biais de demandes officielles.
- » Encourager la CAA à communiquer des données et à participer aux réunions de l'EWGS via une communication directe avec le président de l'EWGS.

Tableau 2: Volumes of identified cocoa stocks (1,000 tonnes)

Emplacement	Septembre 2023	Mars 2024
Europe (36 entrepôts)	668	665
ICE US	323	267
Côte d'Ivoire	67	110
Ghana	29	16

Amélioration de la communication de données au niveau mondial

- » D'autres pays Membres exportateurs devraient imiter la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui fournissent des données en temps voulu, afin d'améliorer le processus d'évaluation des stocks mondiaux.

Rapport sur le marché mondial du cacao en 2023/2024

À la fin de l'année cacaoyère 2023/2024, le Secrétariat de l'ICCO a publié un rapport détaillé analysant l'évolution du marché mondial du cacao.

Fondamentaux du marché

La campagne cacaoyère 2023/2024 a été marquée par une contraction significative de la production, principalement due à des conditions météorologiques défavorables et à la prévalence de ravageurs et de maladies, qui ont touché en particulier les deux principaux producteurs de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana. En conséquence, le marché mondial du cacao a connu un déficit substantiel pour la troisième année consécutive, estimé à 441 000 tonnes. Cette insuffisance de l'offre a entraîné une hausse constante des prix du cacao tout au long de l'année. Pour aggraver le problème, les broyages mondiaux — un indicateur de la demande — ont chuté de près de 5% par rapport à la saison précédente, ce qui a encore accentué le déséquilibre du marché.

La forte augmentation de 123% du prix indicateur de l'ICCO (moyenne annuelle), qui a atteint un niveau sans précédent de 4 769 US\$ par tonne durant l'année cacaoyère 2023/2024, a été provoquée par une réduction significative de la production et des broyages. Cette hausse est d'autant plus remarquable que la diminution des broyages d'une année sur l'autre (173 000 tonnes) n'a pas suffi à compenser l'impact de la baisse encore plus marquée de la production (554 000 tonnes).

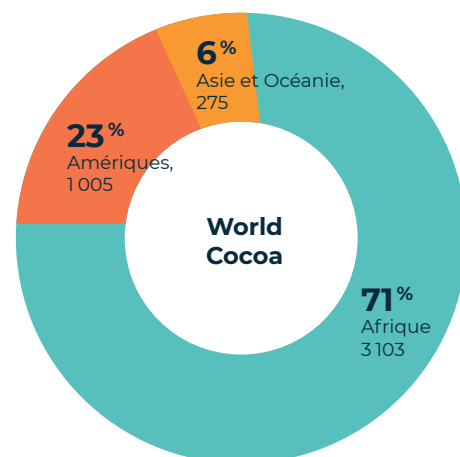
Offre

Comme annoncé dans le rapport annuel 2022/2023, la situation de la production mondiale a entraîné un nouveau déficit de l'offre. Bien que ce déficit ne soit pas directement lié au phénomène El Niño, comme prévu initialement, des effets similaires ont été provoqués par les conditions météorologiques défavorables, la pourriture brune et l'œdème des pousses.

Sur le plan régional, l'Afrique a contribué le plus à la réduction indiquée, la production du continent ayant diminué de 13,8% ou 513 000 tonnes pour se situer à 3,201 millions de tonnes au cours de la campagne 2023/2024 par rapport à la campagne précédente. La production de l'Amérique a baissé de 5,7% pour s'établir à 1,013 million de tonnes. En revanche, la production de l'Asie et de l'Océanie a augmenté de 8,7% pour atteindre 275 000 tonnes.

En termes de production mondiale totale, comme le montre le diagramme circulaire ci-dessous, l'Afrique a représenté 71% de la production mondiale, tandis que les parts des Amériques et de l'Asie et de l'Océanie étaient respectivement de 23% et de 6%.

Parts régionales de la production mondiale de cacao (milliers de tonnes) estimations 2023/24



Les broyages, un indicateur de la demande

Lors des dernières campagnes, le marché du cacao s'est caractérisé par une demande soutenue de cacao, due essentiellement à l'augmentation du nombre d'usines de transformation dans les pays d'origine ainsi qu'à la reprise de l'activité économique mondiale. Cela a joué un rôle dans le rebond de la demande de cacao après le déclin dû à la pandémie de COVID-19, en particulier dans les régions traditionnellement consommatrices de cacao.

Au cours de la campagne 2023/2024, la pénurie de fèves de cacao et les prix élevés du cacao ont ralenti les activités de transformation. Par rapport à la campagne précédente, la projection de broyages pour la campagne 2023/24 est en baisse de 3,4%, se situant à 4,885 millions de tonnes.

Sur le plan régional, les broyages devraient diminuer dans toutes les régions sauf en Asie ou en Océanie, où ils restent stables à 1,096 million tonnes. Les broyages devraient baisser de près de 2% en Europe pour se situer à 1,758 million de tonnes, de 15,4% en Afrique pour s'établir à 1,008 million de tonnes et de 2,6% dans les Amériques pour se situer à 954 000 tonnes. Les parts mondiales par région devraient être de 37% pour l'Europe, 23% pour l'Asie et l'Océanie, 21% pour l'Afrique et 20% pour les Amériques.

D'après les chiffres publiés par les associations cacaoyères régionales, la croissance des broyages en 2023/2024 a été mitigée sur le plan régional, dans un contexte d'insuffisance de l'offre de fèves et de prix élevés du cacao. En effet, les données trimestrielles publiées par l'Association européenne du cacao (ECA) pour le 3^e trimestre 2024 font apparaître une baisse de 3,3% par rapport à l'année précédente, les broyages se situant à 354 334 tonnes.

En revanche, les statistiques trimestrielles nord-américaines sur les broyages publiées par la National Confectionery Association (NCA) pour le 3^e trimestre 2024 ont augmenté de 11,6% en glissement annuel pour atteindre 109 264 tonnes.

Désireux de renforcer leur position en aval de la chaîne d'approvisionnement, les principaux pays exportateurs de cacao ont offert des incitations aux investisseurs pour qu'ils s'engagent dans la transformation du cacao à l'origine. Par conséquent, les broyages des principaux pays exportateurs ont généralement suivi une tendance à la hausse. Toutefois, en raison de l'insuffisance de l'offre, la Côte d'Ivoire et le Ghana n'ont pas suivi cette tendance au cours de la campagne 2023/24. Les activités de broyage de cacao en Côte d'Ivoire ont diminué de 14% pour se situer à 680 000 tonnes. Les broyages du Ghana sont estimés à 180 000 tonnes, en baisse de 28%.

En Asie du Sud-Est, les données de la Cocoa Association of Asia (CAA) ont suivi une tendance à la hausse, indiquant que les broyages de cacao ont augmenté de 2,6% pour atteindre 216 998 tonnes au 3^e trimestre 2024.

Évolution des cours à terme du cacao

Les deux figures ci-dessous illustrent les fluctuations des deux premières positions des cours des contrats à terme de cacao à l'ICE Futures Europe Exchange de Londres et à l'ICE Futures U.S. Exchange de New York durant l'année cacaoyère 2023/2024.

Figure 1.

Évolution des cours des deux premières positions des contrats sur le marché à terme de Londres en 2023/24

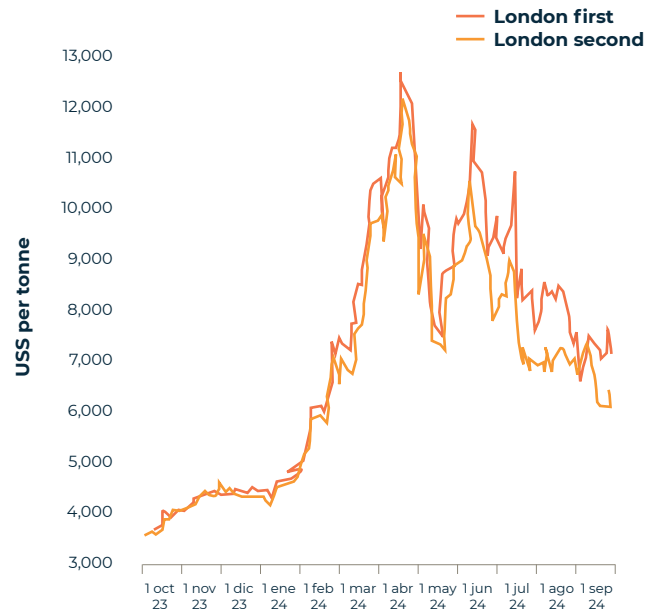
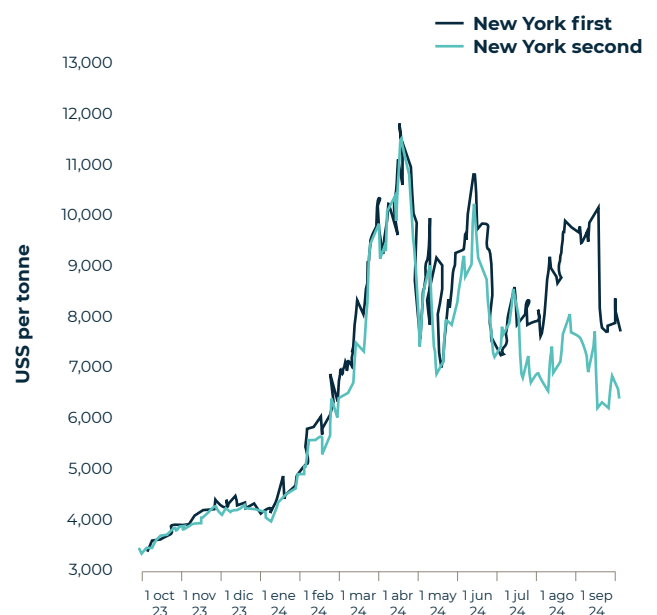


Figure 2.

Évolution des cours des deux premières positions des contrats sur le marché à terme de New York en 2023/24



Récolte principale (octobre 2023 – mars 2024)

En octobre 2023, les pluies et les inondations non saisonnières ont perturbé les arrivages de cacao et la qualité des fèves en Côte d'Ivoire et au Ghana, exacerbant les foyers de pourriture brune et probablement d'œdème des pousses, ce qui a entraîné une baisse de 23,1% des arrivages ivoiriens à la fin d'octobre et une forte augmentation des prix de 12% à Londres et de 9% à New York. À la fin de novembre, les arrivages cumulés en Côte d'Ivoire et au Ghana avaient chuté respectivement de 33% et de 51%, entraînant une hausse des prix de 23% à Londres et de 24% à New York. Malgré les pluies non saisonnières en décembre, qui ont amélioré l'humidité du sol, les arrivages sont restés moroses, chutant de 34,4% à la fin de l'année en Côte d'Ivoire, ce qui a déclenché une hausse des prix de 22% à Londres et de 20% à New York. En janvier 2024, le faible niveau des stocks mondiaux et les chiffres de broyages supérieurs aux prévisions ont encore soutenu les prix, tandis que la diminution des stocks a fait grimper les prix de 10% à Londres et de 13% à New York. En février et mars, la diminution de l'approvisionnement en Côte d'Ivoire et au Ghana a renforcé les craintes d'un déficit plus important, ce qui a entraîné une hausse des prix. À la fin du mois de mars 2024, les cours du cacao affichaient de fortes hausses par rapport au début de la campagne, progressant de 184% à Londres pour atteindre 10 455 US\$/tonne et de 178% à New York pour atteindre 9 729 US\$/tonne.

Récolte intermédiaire (avril 2024 – septembre 2024)

Les cours du cacao sont montés en flèche en avril 2024, atteignant des plafonds de 12 567 US\$/tonne à Londres et de 11 878 US\$/tonne à New York le 19 avril, sous l'effet d'une offre mondiale restreinte et de chiffres de broyages meilleurs que prévu. Cependant, les cours sont tombés en dessous de 7 500 US\$ entre la mi-avril et la mi-mai, en raison de l'annonce de pluies supérieures à la moyenne en Côte d'Ivoire, ce qui a renforcé les perspectives d'un meilleur développement des cultures pour la récolte principale 2024/2025. Les sentiments haussiers sont réapparus en juin en raison des inquiétudes concernant l'approvisionnement, le Ghana ayant reporté les livraisons de fèves et la Côte d'Ivoire ayant interrompu les ventes de licences d'exportation, ce qui a fait grimper les cours de 18% à Londres, à 11 530 US\$ la tonne, et de 12% à New York, à 10 782 US\$ la tonne, à la mi-juin. Malgré les baisses ultérieures jusqu'à la

fin de la campagne dans un contexte d'amélioration des perspectives de récolte, les cours sont restés nettement plus élevés d'une année sur l'autre, le contrat du mois le plus proche clôturant en hausse de 112% à Londres, à 7 785 US\$ la tonne, et de 111% à New York, à 7 371 US\$ la tonne, témoignant d'une contraction continue de l'offre mondiale.



Développement du marché

Conformément à son Plan d'action stratégique (2019-2024), l'ICCO œuvre pour la croissance durable du marché du cacao, c'est-à-dire pour un marché évoluant dans un cadre institutionnel solide, élément crucial de son efficacité et de son développement.

Évaluation quantitative des prévisions de l'ICCO d'avril 2019 à avril 2023

Le Secrétariat de l'ICCO effectue des évaluations semestrielles des tendances du marché du cacao en utilisant des modèles économétriques pour analyser les relations entre les variables clés : la production, la consommation et les prix. Ces modèles sont fondamentaux pour projeter la dynamique du marché du cacao sur un horizon de cinq ans et sont déterminés par des facteurs économiques, sociaux et institutionnels.

Lors de la 22^e réunion du Comité économique en avril 2024, le Secrétariat a présenté ses conclusions sur l'évaluation quantitative de ses prévisions statistiques clés d'avril 2019 à avril 2023.

Les résultats et les conclusions sont résumés ci-dessous :

Déterminants clés

1. Production de cacao

» Capacité de production

Déterminée par la répartition par âge des arbres, les profils de rendement et les incitations économiques. Les exploitants étendent leurs zones de plantation lorsque les bénéfices immédiats sont supérieurs aux coûts, des facteurs institutionnels tels que les droits fonciers jouant également un rôle.

» Capacité d'utilisation

Elle dépend des prix bord-champ, qui incitent à améliorer les pratiques agricoles et à utiliser davantage de main-d'œuvre.

2. Consommation de cacao

» La consommation est modélisée à l'aide de

données régionales et est sensible au revenu disponible et aux prix du cacao. Les variations de revenu et de prix ont une incidence sur la demande de produits semi-finis tels que le beurre et la poudre de cacao.

3. Formation des prix

» Les prix reflètent l'interaction entre les déséquilibres entre l'offre et la demande et la spéculation sur le marché. Il existe une forte relation inverse entre les prix du cacao et le ratio stocks/broyages. Des facteurs tels que les taux de change, les taxes et les coûts locaux influencent également la dynamique des prix.

Vue d'ensemble du modèle de prévision

» Le modèle utilise des données historiques, les prévisions du revenu national du FMI et une approche d'optimisation pour estimer les interdépendances entre la production, la consommation et les prix.

» Des facteurs externes tels que les conditions météorologiques, les ravageurs, les maladies et les fluctuations du marché des changes contribuent à l'incertitude des prévisions.

Évaluation des erreurs de prévision

D'avril 2019 à avril 2023, les valeurs moyennes absolues des erreurs de prévision relevées dans les projections de l'ICCO sur 5 ans sont les suivantes :

- » Broyages mondiaux : 2,2%.
- » Production mondiale : 3,8%.
- » Cours ICCO (termes réels) : 4,5%.

Les erreurs les plus marquées dans les prévisions de production sont dues à l'imprévisibilité du climat et des ravageurs, tandis que les erreurs de prévision de prix sont aggravées par leur dépendance vis-à-vis des projections de production et de broyages.

Conclusion

Malgré les incertitudes inhérentes au marché du cacao, le modèle économétrique de l'ICCO fournit

des informations précieuses aux parties prenantes en conjuguant une analyse quantitative rigoureuse avec des stratégies de modélisation adaptatives. L'amélioration de la disponibilité des données, en particulier sur l'incidence des conditions météorologiques et des ravageurs, pourrait renforcer la précision des prévisions.

Analyse des coûts et des avantages des modifications réglementaires en matière de production biologique dans l'ue et aux états-unis

L'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sont des marchés matures dans le domaine de la consommation de chocolat, où le chocolat biologique connaît un essor grâce au pouvoir d'achat élevé et à l'intérêt croissant pour un mode de vie plus sain. Cependant, le chocolat bio reste un marché de niche, en partie à cause des questions liées aux intrants utilisés dans la production biologique et aux préoccupations de l'industrie concernant les processus de certification. Pour remédier à ces problèmes, l'UE et les États-Unis ont renforcé leurs normes biologiques par le biais de contrôles plus stricts imposés aux parties prenantes en matière de certification de groupe, de traçabilité et de contamination.

Afin d'estimer les coûts et les avantages de la mise en conformité à ces nouvelles réglementations et leur impact sur la chaîne de valeur du cacao/chocolat, l'ICCO a chargé BASIC, un cabinet de conseil européen, de réaliser une analyse des coûts et des avantages. BASIC a collaboré avec Tero afin de s'appuyer sur son expertise en matière d'analyse macroéconomique et sur ses capacités de collecte de données sur le terrain.

Au cours de l'année cacaoyère 2023/2024, les pays Membres ont reçu les résultats de cette étude, qui a également élaboré des scénarios d'analyse des effets sur la répartition de la valeur et des coûts tout au long de la chaîne de valeur du cacao et du chocolat.

D'après les résultats de l'analyse présentée ci-dessous, plusieurs recommandations ont été émises.

Principales conclusions

- » **Durcissement des règles:** les règles de certification biologique de l'UE deviennent plus strictes, limitant l'accès aux producteurs de cacao.
- » **Augmentation des coûts:** les coûts de certification devraient augmenter de 20-30%, ce qui peut être très lourd pour les organisations plus petites ou à vocation sociale.
- » **Variabilité géographique:** l'incidence de ces changements varie selon les régions. Les pays ayant une production diversifiée auront plus de difficultés que les autres.
- » **Perturbation de la chaîne de valeur:** il peut y avoir un découplage des filières du cacao bio de l'UE et des États-Unis en raison des différentes règles adoptées sur les marchés.
- » **Dépendance vis-à-vis des ONG et de l'aide au développement:** certains producteurs sont tributaires de l'aide pour supporter les coûts de certification, mais cela n'est pas durable à long terme.

Recommandations

1. Aux gouvernements et à l'UE

- » Faciliter l'accès des exploitants à l'information, à la formation et aux conseils techniques.
- » Offrir des crédits à court terme pour soutenir les efforts de certification.
- » Financer des laboratoires de test régionaux pour faciliter le processus de certification.

2. À l'ICCO et à ses Membres

- » Mettre en place un organe de contrôle afin d'assurer la transparence de la certification et de régler les différends.

3. À l'UE

- » Financer des programmes d'aide à la mise en

œuvre des nouveaux règlements bio et sensibiliser les consommateurs.

- » Soutenir la recherche sur les risques de contamination et les meilleures pratiques.
- » Élaborer des mécanismes de répartition équitable du coût de la mise en conformité aux réglementations.

4. Aux labels du commerce équitable

- » Réviser la prime bio afin qu'elle protège mieux les producteurs et qu'elle soit un signe de valeur sur le marché.

5. Aux producteurs

- » Rechercher le soutien des gouvernements en matière de formation et de supervision des organismes de certification.

6. À l'industrie du cacao bio

- » Faciliter l'accès des producteurs au financement et aux conseils techniques.
- » Assurer la transparence de la distribution des primes bio.

Proposition de l'Union européenne (UE) relative à la fixation de teneurs maximales (TM) en MOAH dans les denrées alimentaires

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a pour mission d'améliorer l'accès au marché en coordonnant les efforts de ses pays Membres, en collaboration avec le secteur privé et la société civile. L'Accord international de 2010 sur le cacao confère à l'ICCO les fondements juridiques requis pour traiter les questions de sûreté alimentaire. Cela comprend:

- » **Article 27.1 (c):** aborder l'accès au marché et les obstacles non tarifaires.
- » **Article 30.2:** suivre les politiques, les normes, les réglementations et la législation des Membres.
- » **Article 38.1:** fournir des rapports techniques sur les mesures gouvernementales des pays importateurs ayant une incidence sur la consommation de cacao.

Participation à un forum sur les projets de règlements de l'UE

Au cours de l'année cacaoyère 2023/2024, le Secrétariat de l'ICCO a pris part à un forum

d'information en ligne de l'UE. Ce forum était consacré à deux projets de règlement sur les hydrocarbures d'huiles minérales (MOH):

1. Teneurs maximales en hydrocarbures aromatiques d'huiles minérales dans les denrées alimentaires.
2. Méthodes d'échantillonnage et d'analyse des hydrocarbures d'huiles minérales (MOH) dans les denrées alimentaires.

Cette consultation visait à recueillir des commentaires des principales parties prenantes afin d'aborder et de réduire les MOH dans les denrées alimentaires.

Position et recommandations de l'ICCO

Conformément à son mandat statutaire, le Secrétariat a recueilli les commentaires des pays Membres et adressé une réponse unifiée à la Commission européenne. Les principales recommandations de l'ICCO étaient les suivantes:

i. Exemption en faveur des fèves de cacao

Les fèves de cacao devraient être exemptées du projet de règlement sur les teneurs maximales (TM) en MOAH dans les denrées alimentaires (SANTE PLAN 2023/2345).

ii. Période de transition prolongée

Les dispositions devraient prévoir une transition prolongée avant l'entrée en vigueur des règlements, afin que les parties prenantes puissent s'y adapter.

iii. Évaluation d'impact et mécanismes pour les petits producteurs

Le projet de règlement devrait inclure une évaluation d'impact socio-économique. Ce processus devrait impliquer activement les pays producteurs et assurer la mise en place de mécanismes pour éviter aux petits producteurs de supporter les coûts supplémentaires.

Engagement futur et prochaines étapes

Le Secrétariat a ensuite examiné le projet révisé sur les teneurs maximales en MOAH dans les denrées alimentaires, ainsi que les réponses de la Commission européenne aux commentaires des parties prenantes.

Le Secrétariat de l'ICCO poursuit les consultations avec l'ECA et les porte-parole afin de finaliser une réponse stratégique et de convenir des prochaines étapes pour aborder ces évolutions réglementaires.

Cet engagement continu souligne la volonté de l'ICCO de représenter les intérêts de ses Membres tout en plaidant pour une approche équilibrée et pratique des règlements de l'UE en matière de sûreté alimentaire.

Réunions du Groupe de travail sur la gestion de l'offre (WG-SM)

Le **Groupe de travail sur la gestion de l'offre et les prix (WGSM)** reste un forum essentiel pour la mise en œuvre du mandat de l'ICCO, à savoir pour encourager la stabilité du marché, assurer des revenus équitables pour les cacaoculteurs et promouvoir les pratiques durables dans l'ensemble de la chaîne de valeur du cacao. Durant l'année cacaoyère 2023/2024, le WGSM a renforcé sa structure et ses objectifs, attestant ainsi son rôle de plus en plus important en vue de relever les défis urgents du secteur.

À la suite de l'adoption officielle par le Conseil de l'ICCO de la liste des membres du WGSM, le Groupe de travail a actualisé son nom pour inclure les « prix », afin de souligner qu'il se consacre aussi bien à la gestion de l'offre qu'à la dynamique des prix. Lors de sa dernière réunion en septembre 2024, le WGSM a adopté de nouveaux termes de référence et entamé un débat de fond sur la production de cacao, les mécanismes du marché et la durabilité environnementale.

M. Opoku, représentant le Ghana Cocoa Board, a dirigé la réunion en qualité de président du WGSM, qui a examiné les résultats précédents et identifié les principales priorités du secteur. Celles-ci comprenaient l'alignement des prix au producteur sur les références du marché international afin d'assurer aux exploitants un revenu décent tout en empêchant la surproduction causée par les hausses de prix. Le règlement de l'Union européenne sur la déforestation (RDUE) a été un autre axe de discussion, les débats soulignant son rôle dans la prévention de la déforestation et l'encouragement de pratiques de cacaoculture durables.

Des inquiétudes ont été exprimées en ce qui concerne la stabilité du marché, notamment quant aux effets déstabilisateurs potentiels des nouveaux arrivants sur les pays traditionnellement exportateurs de cacao. Les représentants du Cameroun et du Ghana ont souligné la nécessité d'adopter des

politiques visant à protéger la position de ces pays. Le WGSM a également examiné les moyens de renforcer les capacités de stockage et de transformation dans les régions productrices, de garantir la transparence des rapports sur les stocks de cacao et d'encourager la consommation intérieure et la diversification des produits.

Le WGSM continue de jouer un rôle déterminant dans la résolution des problèmes interdépendants concernant la gestion de l'offre, la formation des prix et la durabilité dans le secteur cacaoyer. Ses délibérations et ses recommandations soutiennent directement la mission générale de l'ICCO, qui est de construire une économie cacaoyère mondiale stable, durable et équitable.

3^e édition du Symposium international sur la recherche cacaoyère (ISCR)

Appel à candidatures pour l'accueil de la 3^e édition du Symposium international sur la recherche cacaoyère (ISCR3)

Le Directeur exécutif a informé le Conseil de l'état d'avancement de la procédure d'appel à candidatures pour l'accueil de la **3^e édition du Symposium international sur la recherche cacaoyère (ISCR3)**, prévue pour le premier semestre 2026.

Bien que la Côte d'Ivoire ait exprimé son souhait d'accueillir l'événement, le Secrétariat attend toujours une proposition officielle du pays. Cette proposition devrait confirmer des détails essentiels, notamment les dates, le lieu et le budget du symposium.

Le Conseil a provisoirement approuvé la Côte d'Ivoire en tant que pays hôte de l'ISCR3, sous réserve de la réception et de l'évaluation de la proposition officielle. Une décision finale sera prise lors de la prochaine session du Conseil en avril 2025.

Développement durable

Comme le rappelle le Plan d'action stratégique quinquennal, de nombreux défis doivent être relevés pour parvenir au développement durable du secteur cacaoyer. L'un d'eux concerne les problèmes de sûreté alimentaire, qui deviennent un obstacle de plus en plus important à la durabilité de la production et du commerce de cacao à l'échelle mondiale.

Réunions du Groupe de travail d'experts sur la sûreté alimentaire (EWG-FS)

Le **Groupe de travail d'experts sur la sûreté alimentaire (EWG-FS)**, constitué par le Conseil de l'ICCO en décembre 2022, a tenu ses deux premières réunions au cours de l'année cacaoyère 2023/2024. Ces réunions, organisées en juin et en septembre, ont abordé des aspects organisationnels et techniques cruciaux tout en établissant les bases pour relever les défis critiques en matière de sûreté alimentaire dans le secteur cacaoyer.

La réunion inaugurale de juin 2024 a été axée sur les aspects fondamentaux nécessaires pour rendre le Groupe de travail opérationnel. Les membres ont élu le président et le vice-président, qui guideront les efforts du groupe, et entrepris un examen exhaustif des termes de référence. Cet examen a permis d'établir un cadre clair pour les objectifs, les responsabilités et les résultats attendus. Au-delà des questions administratives, la réunion a également abordé des sujets urgents, notamment la proposition de l'Union européenne de fixer des teneurs maximales (TM) en hydrocarbures aromatiques d'huiles minérales (MOAH) dans les denrées alimentaires, la création d'une plateforme de surveillance et de suivi des réglementations en matière de sûreté alimentaire et la priorisation des questions de sûreté alimentaire ayant une incidence sur le secteur cacaoyer.

La deuxième réunion s'est appuyée sur le travail de base initial et s'est penchée sur les défis techniques spécifiques auxquels l'industrie cacaoyère est

confrontée. Les niveaux élevés d'ochratoxine A détectés dans des cargaisons de cacao aux frontières de l'UE ont été un sujet important, les membres débattant des répercussions sur l'accès au marché et de la nécessité de stratégies d'atténuation. L'EWG-FS a également examiné les capacités d'analyse en laboratoire des pays producteurs de cacao, soulignant l'écart entre les capacités actuelles et les exigences strictes des pays importateurs en matière de sûreté alimentaire. Cet écart pose des risques importants en termes de capacité des pays d'origine à répondre aux exigences réglementaires, ce qui a donné lieu à des discussions sur les initiatives potentielles de renforcement des capacités.

L'un des résultats essentiels de la deuxième réunion a été l'accord entre les membres pour commencer à définir des stratégies réalisables afin de relever les défis identifiés en matière de sûreté alimentaire. Cette approche proactive s'aligne sur les termes de référence du Groupe de travail et reflète son engagement à soutenir le secteur cacaoyer dans la gestion d'environnements réglementaires complexes.

À l'avenir, l'EWG-FS est prêt à jouer un rôle déterminant dans le perfectionnement des normes de sûreté alimentaire dans l'ensemble de la chaîne de valeur du cacao. Par le biais de la collaboration continue, de la planification stratégique et du renforcement des capacités, l'EWG-FS vise à renforcer la résilience du secteur face aux risques émergents en matière de sûreté alimentaire et aux pressions réglementaires.

Les Membres exportateurs de l'ICCO demandent le report du règlement de l'UE sur la déforestation

Au cours de la 110^e session ordinaire du Conseil international du cacao, les **Membres exportateurs de l'ICCO** ont exprimé leur inquiétude quant au règlement à venir de l'Union européenne visant à lutter contre la déforestation, qui devait entrer en vigueur dans moins de 100 jours. Les Membres ont fait valoir que les délais serrés du règlement ne sont

pas réalistes dans la mesure où certaines exigences principales, telles que la géolocalisation des parcelles et les systèmes de traçabilité, ne sont toujours pas opérationnelles. Ils ont également souligné que la Commission européenne devait encore fournir des documents essentiels ou activer la plateforme de traitement des données nécessaire.

Les petits exploitants étant particulièrement vulnérables à une mise en œuvre précipitée, les pays exportateurs ont demandé un report de deux ans afin d'éviter de nouvelles perturbations du marché. Ils ont également demandé un soutien technique et financier de l'Union européenne et des parties prenantes du secteur pour les aider à mettre en œuvre le règlement sans compromettre les moyens d'existence des exploitants.

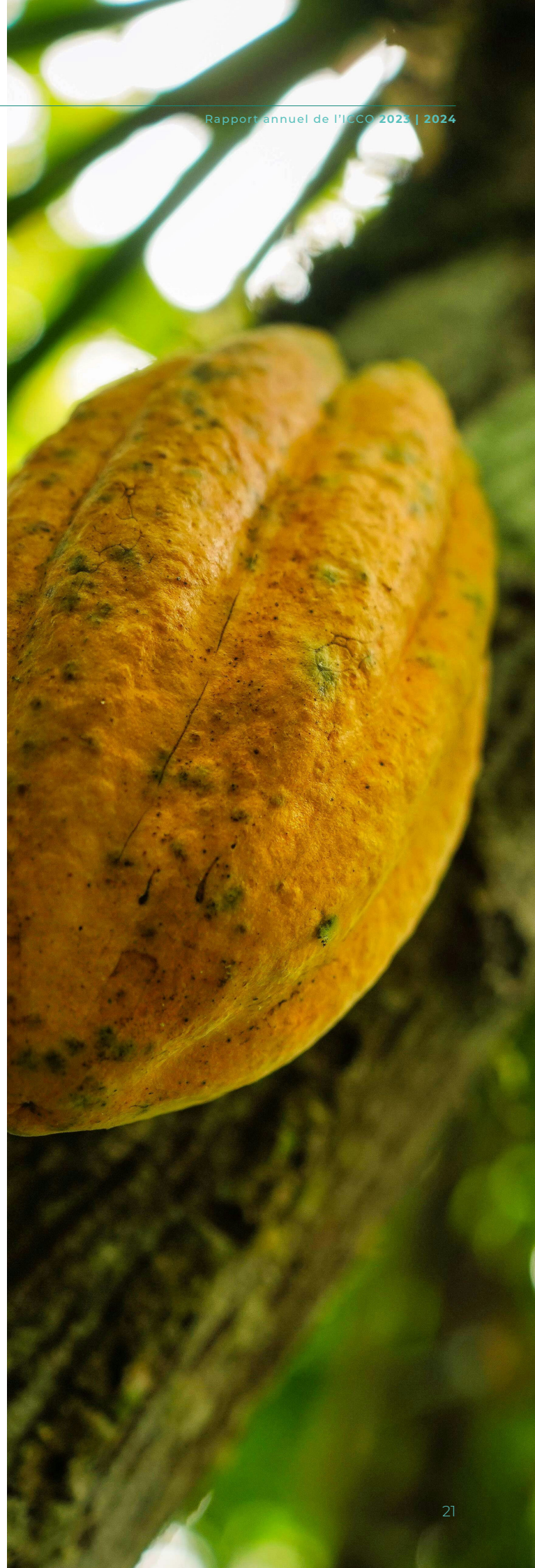
La déclaration écrite détaillant ces inquiétudes a été envoyée à l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire et au porte-parole des Membres importateurs, dans le cadre de la demande de réexamen.

Maintien de la République dominicaine à l'annexe C de l'AIC 2010

Le Conseil international du cacao a décidé de maintenir la République dominicaine à l'annexe C de l'AIC 2010, avec 60% d'exportations de fèves de cacao fin. Cette décision fait suite à un examen par le Panel ad hoc sur le cacao fin après que le pays a soumis son dossier en décembre 2023, en raison d'un retard dû à un ouragan.

Le Panel a reconnu l'expertise de la République dominicaine en matière de gestion post-récolte et la qualité de ses infrastructures de séchage. Cependant, le pays n'a pas été en mesure de fournir de nouveaux éléments justifiant une augmentation du pourcentage d'exportation au-delà de 60%. En conséquence, le Panel a recommandé de maintenir le niveau actuel, le prochain examen étant prévu pour 2027.

Le Conseil a félicité le secteur cacaoyer de la République dominicaine pour sa tradition de qualité et d'innovation, considérant son maintien comme un modèle pour les autres pays souhaitant être inscrits à l'annexe C. Le délégué de la République dominicaine a assuré au Conseil que la réputation du pays en matière de cacao fin restait intacte malgré les difficultés récentes.



Bonne gouvernance et gestion



Rappel concernant la notification d'acceptation de l'AIC 2010 amendé

Le Secrétariat a insisté à plusieurs reprises sur l'importance cruciale pour les Membres de déposer leur notification d'acceptation de la version amendée de **l'Accord international de 2010 sur le cacao (AIC)**, afin de faciliter son entrée en vigueur avant septembre 2026. Parmi les Membres importateurs, seules la Fédération de Russie et la Suisse ont déposé leur notification. Parmi les Membres exportateurs, la Côte d'Ivoire et le Gabon sont toujours les deux seuls pays à l'avoir fait. Ce point a été inscrit à l'ordre du jour de plusieurs réunions du Conseil afin de rappeler l'urgence et l'importance de cette question, qui a été soulignée lors des sessions précédentes en ce qui concerne la composition de l'Organisation.

Conformément à l'AIC 2010, les notifications doivent être soumises au dépositaire par au moins 75% des Membres exportateurs et 75% des Membres importateurs, qui doivent représenter au moins 85% des voix de chaque groupe. L'AIC actuel a déjà été prorogé deux fois et il arrivera à expiration en septembre 2026, toute possibilité de prorogation supplémentaire étant exclue.

Le Secrétariat a souligné qu'il avait déjà émis de nombreuses notes diplomatiques demandant instamment le respect des obligations et, pour l'avenir, recommande l'adoption d'une stratégie diplomatique plus proactive et ciblée afin de s'assurer que les Membres accélèrent leurs procédures de notification.

5^e édition de la Conférence mondiale sur le cacao (CMC5)

La Conférence mondiale sur le cacao lance un appel au renforcement du soutien en faveur d'une industrie cacaoyère durable

Plus de 1 000 acteurs de l'industrie cacaoyère mondiale se sont réunis à Bruxelles pour la **Conférence mondiale sur le cacao**, qui s'est tenue du 21 au 24 avril 2024. Sur le thème «*Payer davantage pour un cacao durable*», la conférence a mis l'accent sur les défis urgents auxquels est confronté le secteur cacaoyer, en particulier la répartition plus équitable de la valeur tout au long de la chaîne d'approvisionnement et la garantie d'un revenu décent pour les petits exploitants.

La conférence a réuni des représentants des pays producteurs et consommateurs, des négociants en cacao, des transformateurs, des détaillants et de la société civile, unis dans l'objectif commun d'améliorer la durabilité de la production de cacao dans le monde. Les principaux débats ont porté sur l'augmentation des prix à la production perçus par les exploitants, sur les questions de gouvernance et sur l'exploration de nouvelles opportunités de marché.

La Déclaration de Bruxelles, qui résume les résultats de la conférence, préconise plusieurs actions essentielles. Tout d'abord, les parties prenantes ont souligné l'importance d'assurer des revenus décents aux cacaoculteurs et de leur donner les moyens d'agir grâce à une meilleure organisation et à un soutien accru, en particulier pour les femmes qui jouent un rôle crucial dans la production de cacao et de cultures vivrières.

«L'autonomisation des femmes, la promotion de la diversification des revenus et l'encouragement de la production des sous-produits du cacao» figurent parmi les principales recommandations formulées par les parties prenantes lors de la conférence. En outre, l'accent a été mis sur l'amélioration de la

transparence et des mécanismes de responsabilité, qui seront décisifs pour assurer la viabilité à long terme du secteur cacaoyer.

Outre la focalisation sur l'amélioration des revenus, les délégués ont souligné la nécessité de renforcer les partenariats et la collaboration tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les participants ont également insisté sur la nécessité de mieux respecter les réglementations existantes et de mettre en place de nouvelles politiques qui favorisent des pratiques commerciales équitables et le soutien aux exploitants.

D'autres suggestions cruciales ont été formulées, notamment l'élaboration de programmes de renforcement des capacités pour les exploitants, l'amélioration des systèmes de gestion de la qualité et l'encouragement de l'innovation dans la transformation du cacao afin d'augmenter la valeur des produits de cacao.

La Déclaration de Bruxelles, qui résume les résultats et les engagements de l'événement, prône un partage des responsabilités entre les consommateurs et les producteurs. Elle préconise également la poursuite des efforts collectifs pour créer et maintenir des chaînes d'approvisionnement en cacao durables.

Alors que la demande mondiale de cacao augmente, les participants à la conférence ont convenu que le renforcement de la transparence, de l'équité et de la collaboration au sein du secteur est essentiel pour garantir la durabilité à long terme de la production de cacao et améliorer les moyens d'existence des exploitants dans le monde entier.

Visites de travail dans les pays Membres

Le Secrétariat de l'ICCO conserve sa position influente sur le marché mondial du cacao en s'engageant activement auprès des **pays Membres** et d'autres acteurs clés de la chaîne de valeur du cacao. Cet engagement est attesté par la série de visites de travail réalisées par le Directeur exécutif au cours de l'année cacaoyère 2023/2024, axées sur le renforcement de la coopération et sur la participation à des événements phares dans l'ensemble de la filière.

Congrès annuel de la Cocoa Farmers Association of Nigeria (CFAN)

Du 15 au 20 octobre 2023, le Directeur exécutif et le Chef de projets se sont rendus au **congrès annuel de l'Association des producteurs de cacao du Nigéria (CFAN)**, où le Directeur exécutif était invité à prononcer une intervention. Ce déplacement a fourni l'occasion au Directeur exécutif et au Chef de projets de se réunir avec les autorités (FMITI) et les acteurs du secteur cacaoyer nigérian.

Congrès national du cacao aux Philippines

Du 12 au 19 novembre 2023, le Directeur exécutif s'est rendu aux Philippines, où il a été invité à prononcer une intervention au **Congrès national du cacao à Davao City**, qui s'est déroulé les 16 et 17 novembre. Le Directeur exécutif a saisi l'occasion pour tenir des réunions avec des représentants des ministères du Commerce et de l'Agriculture afin de discuter de l'adhésion éventuelle des Philippines à l'ICCO.

Renforcement de la coopération avec les pays Membres d'Amérique latine

Le Directeur exécutif et l'Économiste se sont rendus à Saint-Domingue et à San Francisco de Macorís, en République dominicaine, du 3 au 5 décembre

2023, pour des réunions avec la Comisión Nacional del Cacao (CNC) et le ministre de l'Agriculture. Le 6 décembre 2023, ils se sont rendus à Quito puis à Guayaquil, en Équateur, où des réunions ont eu lieu avec les ministres du Commerce et de l'Agriculture et avec l'ANECACAO.

Des visites sur le terrain ont été effectuées en République dominicaine et en Équateur. Ces missions visaient à:

- » Faciliter une communication efficace entre le Directeur exécutif et les parties prenantes locales.
- » Évaluer le fonctionnement des installations de production et de transformation du cacao et les défis auxquels elles sont confrontées.
- » Appuyer des discussions avec les représentants du gouvernement et les leaders de l'industrie sur les initiatives et les accords de l'ICCO.
- » Identifier les opportunités de collaboration pour faire progresser le secteur cacaoyer.

Réunions avec des hauts fonctionnaires au Ghana

Le Directeur exécutif s'est rendu à Accra pour discuter avec le Ghana Cocoa Board des principaux événements et initiatives à venir. Ils ont notamment parlé de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC) à Bruxelles en avril 2024, abordant des sujets tels que les tables rondes, les expositions, la participation des exploitants et la cérémonie d'ouverture. Les discussions ont également porté sur le programme de la réunion de partenariat de la Fondation mondiale du cacao (WCF) en février 2024, l'appel à propositions pour le prochain Symposium international sur la recherche cacaoyère (ISCR) et deux séances d'information sur les nouvelles réglementations de l'UE (MOH et RDUE).

En outre, le Directeur exécutif a tenu des réunions séparées avec les ambassadeurs du Pérou, de la Colombie et de l'Union européenne pour discuter du programme de travail 2024 du Secrétariat.

31^e réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks (EWGS) à Londres, Royaume-Uni

Le Directeur exécutif, accompagné du Directeur de la Division économique, des statistiques et du développement durable et du Statisticien principal, s'est rendu à Londres pour assister à la **réunion d'évaluation des stocks** le 25 janvier 2024. Au cours de cette mission, le Directeur exécutif a rencontré l'ancien Haut-commissaire du Royaume-Uni au Ghana et l'ancien Directeur général pour l'Afrique du Service européen pour l'action extérieure afin de discuter de l'éventuelle réintégration du Royaume-Uni à l'ICCO.

Le 26 janvier 2024, le Directeur exécutif s'est réuni avec le Directeur exécutif de l'Organisation internationale du café. D'autres réunions virtuelles ont été organisées pour discuter des préparatifs de la CMC 2024 et des prochains contacts entre le Directeur exécutif et CoEx à Amsterdam.

Quatre événements au cours de la «Cocoa Week» d'Amsterdam, Pays-Bas

Le Directeur exécutif s'est rendu à Amsterdam pour assister à quatre événements dans le cadre de la **«Cocoa week»**:

- » Réunion des partenaires de la WCF (6-7 février), en tant que modérateur de panel.
- » Chocoa (7-8 février), en tant que modérateur de panel.
- » CoEx (8 février), en qualité d'intervenant à la cérémonie d'ouverture.
- » Conseil consultatif de CoEx (9 février).

Séminaire international sur la durabilité de la chaîne de valeur du cacao et du chocolat, Mexico

Du 11 au 17 février 2024, le Directeur exécutif, accompagné de l'Économiste, s'est rendu à

Mexico pour participer en tant qu'intervenant au **«IV Seminario Internacional Sostenibilidad de la Cadena de Valor Cacao-Chocolate»** (4^e séminaire international sur la durabilité de la chaîne de valeur cacao-chocolat), organisé par l'Université de Chapingo. Au cours de la mission, des réunions ont été tenues avec les principaux acteurs de la filière cacao mexicaine.

Cette visite visait à soutenir l'adhésion du Mexique à l'ICCO et à étudier les possibilités de collaboration pour renforcer son secteur cacaoyer. La démarche s'est concentrée sur les défis à relever, sur la promotion de l'innovation et sur l'encouragement d'un engagement accru dans les activités de l'ICCO. La mission a également facilité les interactions avec d'autres pays d'Amérique latine et les institutions présentes, ouvrant la voie à une coopération régionale renforcée.

Pour tirer parti de ces progrès, il est recommandé que le Secrétariat de l'ICCO maintienne un dialogue et une coopération actifs avec le Mexique et les parties prenantes régionales afin de promouvoir les objectifs mutuels.

FESTICACAO / FESTICAFÉ à Yaoundé, Cameroun

Du 29 mai au 1er juin 2024, le Directeur exécutif s'est rendu au Cameroun pour participer en tant qu'intervenant à l'événement FESTICACAO/ FESTICAFÉ. La visite a compris la participation au salon et des échanges avec les bénéficiaires du programme Nouvelle Génération. Le Directeur exécutif a également participé au Lady Agri Forum pour les femmes entrepreneurs et a assisté à la cérémonie de pose de la première pierre de « Red Chocolate », une nouvelle chocolaterie.

En outre, le Directeur exécutif s'est réuni avec le Ministre du Commerce pour discuter du programme de travail du Secrétariat et d'autres questions clés. Des discussions ont également été menées avec la délégation de l'UE concernant les réglementations RDUE et SPS (MOH).

32^e réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks (EWGS) à Londres, Royaume-Uni

Le Directeur de la Division économique, des statistiques et du développement durable et le Statisticien principal se sont rendus à Londres pour assister à la réunion d'évaluation des stocks à mi-parcours qui s'est tenue le 19 juin 2024.

Statut de la Guinée

Le 2 août 2024, le Directeur exécutif s'est rendu en Guinée avec le président du Comité administratif et financier/Porte-parole des pays Membres exportateurs et a rencontré le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage. L'objectif principal de cette mission était de régler la question du montant élevé des arriérés de contributions dus par la Guinée en tant que Membre de l'ICCO.

Cérémonie de lancement de l'Année du cacao au Cameroun

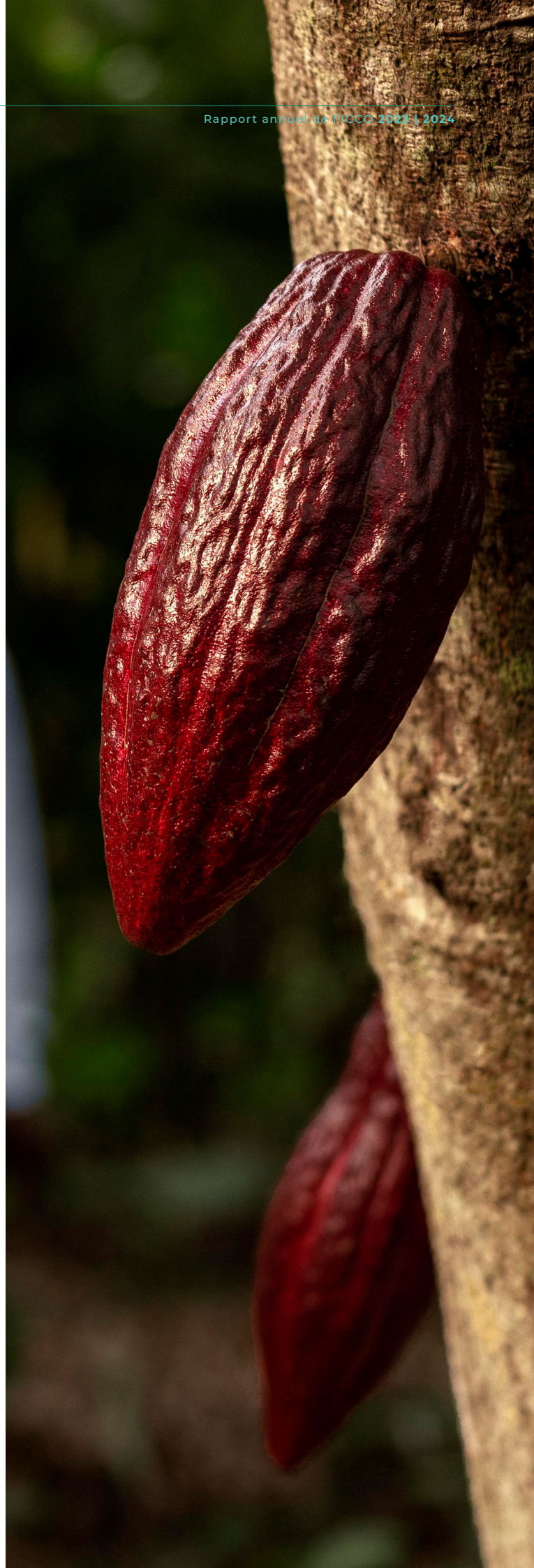
Du 6 au 10 août 2024, le Directeur Exécutif s'est rendu au Cameroun pour assister à la **cérémonie officielle de lancement de l'Année du cacao**. À Yaoundé, le Directeur exécutif s'est réuni avec l'Ambassadeur de l'UE, le Secrétaire exécutif du CICC et le Ministre du Commerce. Il a discuté avec ces derniers de l'ordre du jour de la réunion du Conseil en septembre, entre autres sujets.

CHOKAO 2024, Guayaquil, Équateur

Du 9 au 13 septembre 2024, le Directeur de la Division économique, des statistiques et du développement durable s'est rendu à Guayaquil. Il est intervenu en qualité de conférencier principal à CHOKAO 2024 – un événement organisé par l'Association nationale des exportateurs et des industriels du cacao d'Équateur (ANECACAO).

Cocoa Association of Asia

Le Directeur exécutif s'est rendu à Singapour pour participer à la Conférence internationale sur le cacao de la CAA les 12 et 13 septembre, en tant qu'intervenant et panéliste.



Partenariats pour un meilleur impact

L'Organisation internationale du cacao (ICCO), dans le cadre du mandat des Accords internationaux sur le cacao, s'engage à aider ses pays Membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques qui stimulent la croissance des marchés cacaoyers. Cette initiative vise à promouvoir une **économie cacaoyère mondiale durable et à assurer des revenus équitables tout au long de la chaîne de valeur du cacao**, en mettant l'accent sur l'obtention d'un revenu décent pour les cacaoculteurs.

Collaboration avec Afreximbank pour la création de la Bourse africaine du cacao (BAC)

Conformément à la mission susmentionnée, l'ICCO a travaillé avec quatre de ses pays Membres africains producteurs de cacao² pour faire avancer la création de la Bourse africaine du cacao (BAC). Au cours de l'année cacaoyère 2022/2023, la phase I de l'étude de faisabilité a été achevée avec succès.

S'appuyant sur ces progrès, l'ICCO a obtenu un don de 350 000 US\$ d'Afreximbank au cours de l'année cacaoyère 2023/2024 pour financer la phase II de l'étude de faisabilité. Le Secrétariat de l'ICCO a également signé une lettre de mandat autorisant Afreximbank à mobiliser des capitaux et des fonds propres pour la BAC si l'étude de faisabilité confirme sa viabilité technique et financière.

Vers la fin de l'année cacaoyère 2023/2024, le don a été décaissé par Afreximbank, ce qui a permis au Secrétariat d'entamer les préparatifs de l'exécution de la phase II de l'étude.

Ces initiatives sont une étape cruciale dans la réalisation potentielle de la BAC, qui pourrait améliorer considérablement l'efficacité du marché et les bénéfices des parties prenantes du secteur cacaoyer en Afrique.

Partenariat avec l'Union européenne

Au cours de l'année cacaoyère 2023/2024, le Secrétariat a engagé des discussions avec **l'Union européenne** sur un projet de développement d'une plateforme d'information sur les chaînes de valeur du cacao et du chocolat.

² Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Cameroun

Membres

La composition de l'Organisation internationale du cacao au 1^{er} octobre 2024 s'établit comme suit:

Membres exportateurs	Membres importateurs	
Brésil	Union européenne	
Cameroun	Autriche	Fédération de Russie
Colombie	Belgique	Suisse
Congo, Rép. dém. du	Bulgarie	
Côte d'Ivoire	Croatie	
République dominicaine	Chypre	
Équateur	République tchèque	
Gabon	Danemark	
Ghana	Estonie	
Guinée	Finlande	
Indonésie	France	
Libéria	Allemagne	
Madagascar	Grèce	
Malaisie	Hongrie	
Nicaragua	Irlande	
Nigéria	Italie	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Lettonie	
Pérou	Lituanie	
Sierra Leone	Luxembourg	
Togo	Malte	
Trinité-et-Tobago	Pays-Bas	
Venezuela	Pologne	
	Portugal	
	Roumanie	
	République slovaque	
	Slovénie	
	Espagne	
	Suède	

Comment devenir Membre?

Pour qu'un pays devienne Membre de l'ICCO, son gouvernement devra signer l'Accord international sur le cacao en vigueur. Le présent Accord international de 2010 est ouvert à la signature par tout représentant dûment habilité de tout pays importateur ou exportateur de cacao.

Les procédures de ratification propres à chaque pays pouvant être relativement longues, le gouvernement pourra appliquer l'Accord à titre provisoire, dès sa signature. Pour ce faire, le pays devra notifier au Secrétariat Général des Nations Unies son intention de devenir Membre. Le pays deviendra alors membre à titre provisoire dès la signature jusqu'à la date de dépôt de ses instruments de ratification.

Le Secrétaire Général des Nations Unies étant le dépositaire de l'Accord, les instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation, selon les procédures constitutionnelles propres à chaque pays, doivent être déposés auprès de la Section des traités, au siège des Nations Unies, à New York.

Finance et administration

Ressources

Budget administratif

Les activités du Secrétariat de l'ICCO sont principalement financées par les contributions des pays Membres, calculées sur la base de leurs exportations ou importations nettes de cacao. Pour l'année cacaoyère 2023/2024, le budget administratif total s'élevait à 3 102 565€, soit une réduction négligeable de 189€ par rapport au budget de l'année précédente, qui s'élevait à 3 102 754€.

Des sources de financement supplémentaires comprennent les recettes des ventes de publications telles que le Bulletin trimestriel de statistiques du cacao et l'Annuaire mondial du cacao, les intérêts perçus sur le Fonds de réserve et plusieurs autres sources de revenus.

À l'approche de la clôture de l'exercice budgétaire 2023/2024, le Secrétariat prévoyait un montant total de dépenses réelles d'environ 3 125 409€, soit 101% du budget approuvé. Le dépassement a été attribué aux fluctuations des taux de change, aux ajustements des frais de personnel, à l'augmentation des frais de voyage et aux honoraires des consultants.

Le montant des recettes prévu par le Secrétariat s'élève à 3 008 270€, soit un manque de 94 295€ par rapport au montant budgétisé de 3 102 565€, qui est essentiellement dû aux ventes de publications moins élevées que prévu et à la réduction des intérêts perçus sur le Fonds de réserve.

Compte tenu de cette évolution financière, alors qu'une situation d'équilibre était initialement envisagée pour le budget 2023/24, les projections mises à jour font apparaître un déficit net de 117 139€. Ce déficit se compose d'un dépassement de 22 844€ au chapitre des dépenses et d'un manque à gagner de 94 295€ au chapitre des recettes.

Bonne gouvernance

Nomination d'auditeurs indépendants pour les années 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026

Le mandat du cabinet d'audit actuel (Mazars) arrivant à son terme, le Comité administratif et financier a recommandé de prolonger ses services d'une année supplémentaire. Cette prolongation se traduirait par un mandat de trois ans plus un au total, ce qui laisserait suffisamment de temps pour préparer un appel d'offres et nommer de nouveaux auditeurs pour le mandat de trois ans suivant.

Par ailleurs, le Comité a demandé à Mazars de procéder à un examen complet des mécanismes de contrôle interne dans le cadre de la prochaine session d'audit.

Perspectives futures

Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique 2019-2024 de l'Organisation

L'évaluation du **Plan d'action stratégique 2019-2024** a été commanditée par le Conseil en avril 2024 afin d'évaluer l'efficacité de sa mise en œuvre, de mettre en évidence les éléments de réussite et d'identifier les aspects à améliorer dans le prochain Plan d'action stratégique 2024-2029. M. Samuel K. Gayi, consultant économique indépendant, a mené l'évaluation en s'appuyant à la fois sur des études documentaires et sur des entretiens avec 15 participants issus de pays exportateurs et importateurs.

Les principales conclusions ont révélé qu'environ 85 % des indicateurs clés de performance (ICP) du PAS ont été atteints, et que d'autres sont en cours de réalisation. Le PAS a notamment mis l'accent sur l'obtention d'un revenu décent pour les exploitants, en se focalisant sur la transparence du marché, le développement durable, le développement du marché et la bonne gouvernance. Toutefois, la collaboration limitée avec les parties prenantes et la forte rotation des représentants ont contribué à un manque de connaissance des spécificités du PAS.

Les parties prenantes se sont montrées préoccupées par les distorsions régionales perçues, en particulier l'importance excessive accordée à l'Afrique, alors que des éléments probants indiquent que les activités sont équilibrées entre les régions. En outre, les objectifs de développement durable du PAS étaient fragmentés, avec des priorités variables entre les exportateurs, les importateurs, les acteurs du secteur privé et les organisations de la société civile.

Plusieurs recommandations ont été formulées:

- 1. Engagement du secteur privé**
Renforcer la collaboration par des discussions ciblées, en adoptant éventuellement des modèles informels tels que les dialogues menés au sein de l'OMC.
- 2. Transparence du marché**
Améliorer la collecte et la diffusion des données tout en veillant à ce que les pays Membres respectent leurs obligations de communication.
- 3. Développement durable**
Intensifier les efforts visant à encourager le développement du marché, traiter la question des substituts du beurre de cacao et améliorer la durabilité de la production.
- 4. Stratégie du revenu décent**
Renforcer les initiatives visant à soutenir les revenus des exploitants, y compris les mécanismes garantissant le respect d'accords tels que le différentiel de revenu décent (DRD).

Le rapport a mis en évidence des défis tels que les restrictions réglementaires émergentes, telles que le règlement de l'UE sur la déforestation (RDUE), et l'augmentation des produits de substitution du cacao, qui menacent la dynamique du marché et les moyens d'existence des exploitants. Le consultant a préconisé l'intensification de la recherche dans les régions cacaoyères émergentes et le plaidoyer en matière de réglementation pour protéger les producteurs traditionnels.

Malgré les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du PAS, notamment en ce qui concerne la transparence du marché, le rapport souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur le développement durable et de renforcer l'engagement des parties prenantes, notamment en s'efforçant d'unifier les priorités entre les différents secteurs.

Le Conseil a pris acte du rapport et encouragé la poursuite de l'amélioration du prochain PAS afin de relever efficacement ces défis cruciaux.

Voie à suivre: projet révisé de Plan d'action (2024-2029) de l'Organisation

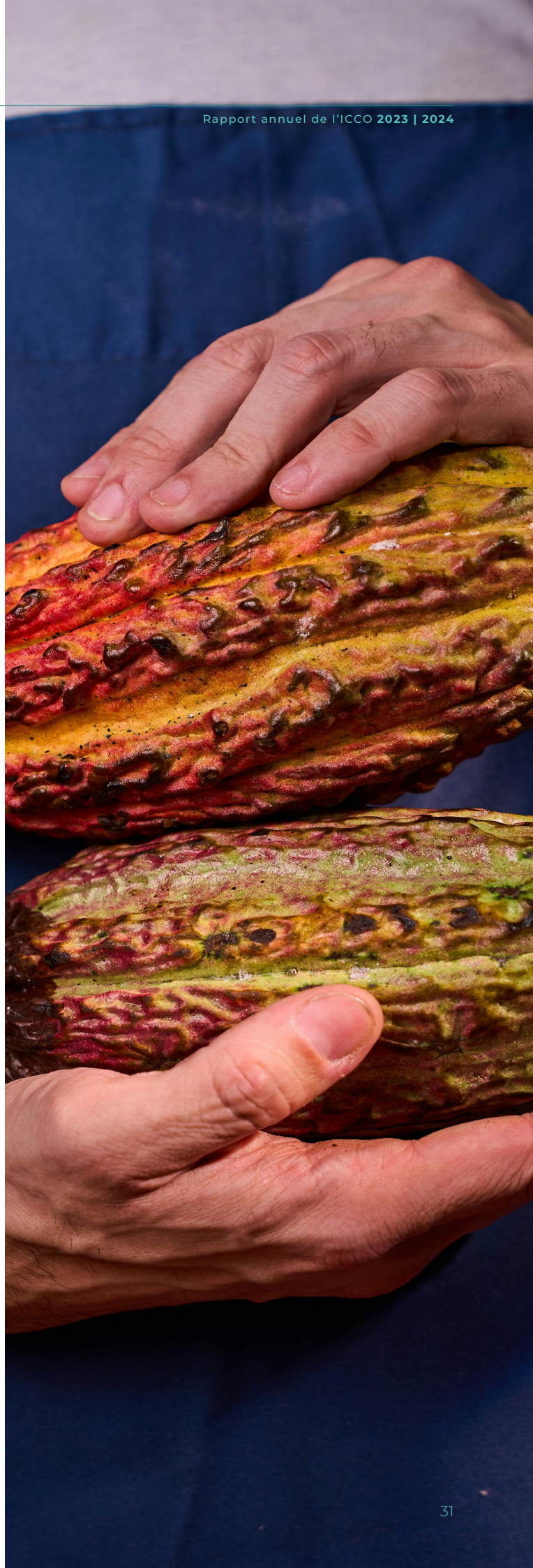
Le Secrétariat a présenté le projet révisé de **Plan d'action stratégique (PAS)** pour 2024-2029, mis à jour afin de s'aligner sur la Déclaration de Bruxelles. Parmi les vingt-huit (28) engagements énoncés dans la Déclaration, dix-huit (18) ont été jugés pertinents et intégrés au PAS.

L'objectif principal du plan est d'améliorer le revenu net des petits cacaoculteurs. Les sous-objectifs comprennent l'amélioration de la durabilité, de la transparence, du développement du marché, de la gouvernance et de la gestion. Le rôle central de l'ICCO dans la promotion de la consommation de cacao et l'encouragement du développement du marché et de la gouvernance a été souligné.

Les Membres importateurs ont approuvé le projet de PAS, soulignant sa cohérence avec la Déclaration de Bruxelles et l'Accord international sur le cacao, dans l'attente des réactions des Membres exportateurs.

Les Membres exportateurs se sont félicités de l'inclusion d'une déclaration formelle dans le PAS pour la première fois, mais ont demandé un délai supplémentaire pour examiner le projet, en particulier à la lumière des conclusions du rapport de M. Gayi et de la Déclaration.

En réponse, le Conseil a convenu de reporter la décision sur le PAS 2024-2029 à la prochaine session d'avril 2025, laissant ainsi aux Membres exportateurs suffisamment de temps pour procéder à une analyse plus approfondie.



Titulaires de charges durant l'année cacaoyère 2023 | 24

Conseil international du cacao

Présidents

S.E. M. Rafael Soriano Ortiz (Espagne).
S.E. M. Guillermo Marin Gorbea (Espagne).

Vice-Président

S.E. M. Jeroen Kelderhuis (Pays-Bas).

Comité administratif et financier

Président

S.E. M. Aly Touré, Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des organisations internationales de produits de base.

Vice-Président

Représentant de la délégation de l'UE.

Comité économique

Président

S.E. Mme Carole van Eyll (Belgique).

Vice-Président

M. Philippe Fontayne (Madagascar).

Commission consultative

Président

M. Lukas Jasman, BT Cocoa, Indonésie.

Vice-Président

M. Michiel Hendriksz, PDG de FarmStrong Foundation.

Porte-parole

Pays exportateurs

S.E. M. Aly Touré (Côte d'Ivoire).

Pays importateurs

Mme Zoé Druilhe (Commission européenne).

Secrétariat

Directeur exécutif

M. Michel Arrion

Directeur de la Division économique, des statistiques et du développement durable

M. Michele Nardella

Abréviations

AFC	Comité administratif et financier
AIC	Accord international sur le cacao
ALICo	Alliance pour un revenu décent dans la cacaoculture
CAA	Association cacaoyère d'Asie
CB	Commission consultative
CIAT	Centre international pour l'agriculture tropicale
CMAA	Association des négociants en cacao d'Amérique
CMC	Conférence mondiale sur le cacao
EC	Comité économique
ECA	Association européenne du cacao
EWGFS	Groupe de travail d'experts sur la sûreté alimentaire
EWGS	Groupe de travail d'experts sur les stocks
ICC	Conseil international du cacao
ICCO	Organisation internationale du cacao
ISCR	Symposium international sur la recherche cacaoyère
ICP	Indicateurs clés de performance
NCA	Association nationale des confiseurs
PSE	Paielements pour services environnementaux
WGA	Groupe de travail sur la révision de l'Accord international de 2010 sur le cacao
WGPCC	Groupe de travail sur la promotion générique de la consommation de cacao
WGSM	Groupe de travail sur la gestion de l'offre

RAPPORT ANNUEL DE L'ICCO

2023 | 2024



**International
Cocoa Organization**